INTÉRESSER

davantage de candidats

AUX **CARRIÈRES**

OFFERTES DANS

L'INDUSTRIE

DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

– ET –

VALORISER

l'image des

PROFESSIONNELS

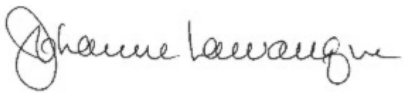
qui y œuvrent.

Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

Pros de l'assurance .ca

RAPPORT ANNUEL
2016-2017





Johanne Lamanque, LL.B., M. Sc.
Dirigeante désignée
du Bureau d'assurance
du Canada (BAC)
Présidente du conseil
d'administration

« Tous les efforts déployés par la Coalition durant les prochaines années seront teintés par ces deux orientations qui visent le même but : répondre aux besoins des employeurs de l'industrie. »

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'industrie confirme la mission de la Coalition

Cette année, l'industrie a confirmé hors de tout doute la pertinence de la mission de la Coalition : **intéresser davantage de candidats aux carrières offertes dans l'industrie de l'assurance de dommages et valoriser l'image des professionnels qui y œuvrent.**

En novembre 2016, les différents acteurs de l'industrie, réunis autour de la même table au conseil d'administration de la Coalition, ont procédé à une réflexion qui a permis d'entériner sa mission et d'identifier ses deux principales orientations stratégiques pour 2017-2019.

Orientation 1 : Contribuer au développement d'une offre de formation diversifiée répondant aux attentes des employeurs

Devenue un intermédiaire entre la relève, les employeurs et de nombreux acteurs du milieu de l'éducation, la Coalition a un rôle important à jouer afin que l'offre de formation soit en adéquation avec les attentes des employeurs de l'industrie.

Actions priorisées : identifier et analyser les attentes des employeurs quant à la formation, recenser les modes de formation possibles et préciser les actions et projets à mettre en place pour en assurer la concordance.

Orientation 2 : Développer un bassin de candidats suffisant et répondant au profil recherché des employeurs

Intéresser à l'industrie davantage de candidats qui ont le profil recherché, tant sur le plan de la formation que des aptitudes, est au cœur des activités de la Coalition.

Actions priorisées : créer une campagne promotionnelle intégrée, participer à des événements et développer des partenariats pour intéresser les candidats qui ont le profil recherché par les employeurs.

Tous les efforts déployés par la Coalition durant les prochaines années seront teintés par ces deux orientations qui visent le même but : répondre aux besoins des employeurs de l'industrie.

J'aimerais en profiter pour souligner le travail de tous ceux qui font des actions de la Coalition un succès depuis maintenant 15 ans. Le leadership de Robert LaGarde, président et chef de la direction, et l'engagement profond de son équipe sont essentiels. Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration pour leur détermination et leur implication envers notre industrie.

Membres du conseil d'administration
au 28 février 2017

Johanne Lamanque, présidente, est heureuse de rassembler autour de la même table ces membres du conseil d'administration qui sont issus de différents organismes ou catégories de membres et qui représentent l'ensemble de l'industrie de l'assurance de dommages.



Guy Parent, CPA, CGA

Secrétaire-trésorier
Dirigeant désigné du Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec (RCCAQ)



Jean-François Desautels

Dirigeant issu de la catégorie membre assureur



Carl Dubé, CRHA

Dirigeant des ressources humaines œuvrant dans l'industrie de l'assurance de dommages



Louis Ferrari-Vianna
(depuis juin 2016)

Dirigeant désigné de L'Association de la relève en assurance du Québec (LARAQ)



Jacques Fortier, PAA

Dirigeant issu de la catégorie membre cabinet d'expertise en règlement de sinistres



Patrice Jean, FCAS, FICA, CRM

Dirigeant issu de la catégorie membre cabinet de courtage



Michel Laurin, FCAS, FICA

Dirigeant désigné de la Corporation des assureurs directs de dommages du Québec (CADD)



Carole Lavoie (depuis février 2017)

Dirigeante issue du réseau des établissements d'enseignement qui offrent un programme en assurance de dommages



Michel Lacelle, PAA
(depuis février 2017)

Dirigeant désigné de l'Association des experts en sinistre indépendants du Québec (AESIQ)



Maya Raic, MBA, M. Sc. pol. Adm. A.

Dirigeante désignée de la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD)



Julie Saucier, PAA
(depuis février 2017)

Dirigeante désignée de l'Institut d'assurance de dommages du Québec (IADQ)

Vacant : administrateur indépendant désigné par le C. A. de la Coalition

Également administrateurs en 2016-2017 : Geneviève Morin, Christian Roy, Bertrand Vary ainsi que le regretté **François Houle,** dont la passion et le soutien indéfectibles ont beaucoup apporté à la Coalition.





Me Robert LaGarde,
LL.L., C.d'A.Ass.
Président et
chef de la direction

Les attentes des employeurs de l'industrie : notre priorité

Nombreuses sont les embauches prévues au cours des prochaines années dans l'industrie de l'assurance de dommages. Développer un bassin de candidats suffisant et répondant au profil recherché des employeurs est donc plus que nécessaire. C'est dans cette optique que la Coalition s'est engagée cette année sur les fronts prioritaires que voici :

1- Contribuer à former une relève qualifiée qui répond aux attentes des employeurs

Grâce aux efforts de la Coalition, ce sont maintenant 30 établissements d'enseignement qui offrent les programmes collégiaux spécialisés en assurance de dommages. De nombreux acteurs du milieu de l'éducation, dont le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ainsi que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, identifient d'ailleurs la Coalition comme étant la voix unifiée de l'industrie en matière de formation de relève.

2- Orienter davantage de candidats vers les carrières en assurance de dommages

De nombreuses actions concrètes sont mises sur pied pour promouvoir les carrières en assurance de dommages auprès de la relève. Par exemple, les ambassadeurs de la Coalition ont participé à 59 événements. Sur le Web, la présence de la Coalition s'est traduite par 60 368 visiteurs à prosdelassurance.ca et par 11 560 adeptes sur les réseaux sociaux.

3- Mettre en valeur les entreprises et leurs offres d'emploi

Plusieurs activités de recrutement avec des candidats potentiels sont également organisées par la Coalition : le 4e *Speed Jobbing* lors de la Journée de l'assurance de dommages en est un excellent exemple. De plus, les entreprises qui font partie de la Coalition bénéficient d'un accès gratuit et illimité à la plateforme de recrutement à prosdelassurance.ca, qui atteint des centaines de chercheurs d'emploi.

4- Représenter l'industrie et faire valoir ses attentes en matière de relève

La Coalition entreprend des démarches auprès de diverses instances pour faire cheminer les dossiers clés de l'industrie. Par exemple, elle était présente lors de la consultation provinciale sur la main-d'œuvre auprès du ministre Blais l'automne dernier.

Ce bilan a été rendu possible grâce aux entreprises qui font partie de la Coalition, à la permanence et aux membres du conseil d'administration, aux ambassadeurs et aux partenaires, qui y contribuent tous, à leur façon. Je tiens également à adresser un merci particulier à la permanence, toujours fidèle à son engagement.

La réflexion stratégique menée en 2016, et les orientations qui en découlent, guideront les actions de la Coalition pour les prochaines années. Sans aucun doute, ce sont les attentes des employeurs qui seront notre priorité.

Équipe de la Coalition

Roxanne Hébert, M. Sc.
Responsable des
communications et
de la coordination

Caroline Boucher
Adjointe aux
communications

Des employeurs disent pourquoi ils font partie de la Coalition

« Permettre à l'industrie de compter sur une main-d'œuvre qualifiée, répondant au profil recherché et en nombre suffisant, voilà un projet porteur pour tous ! »

— Jean-François Desautels, premier vice-président, Division du Québec, Intact Assurance

« Il est de notre devoir, en tant qu'industrie, de s'assurer qu'une relève qualifiée soit disponible et intéressée à intégrer nos entreprises. »

— Jacques Fortier, président-directeur général, Déry Barrette

« Contribuer à la Coalition aidera à soutenir les actions nécessaires à la promotion des carrières en assurance de dommages. »

— Suzie Godmer, vice-présidente principale Québec et région de l'Atlantique, Indemnipro

« Il est important de faire la promotion de notre industrie afin d'avoir des professionnels motivés et compétents qui y œuvrent. Notre mobilisation sert autant aux entreprises de l'industrie qu'aux consommateurs que nous assurons ! »

— Stéphanie Gosselin, directrice générale, Assurancia

« La Coalition fait un travail colossal pour intéresser la relève aux professions de l'industrie. Il y a encore du chemin à parcourir et c'est pourquoi nous lui apportons fièrement notre soutien financier. »

— Michel Laurin, président et chef de l'exploitation, Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation

« La Coalition regroupe tous les intervenants de l'industrie qui s'entendent sur un point : l'investissement dans notre relève est essentiel ! »

— Patrice Jean, président et chef de la direction, Lussier Dale Parizeau



Remise de diplômes au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Contribuer à former une relève qualifiée qui répond aux attentes des employeurs

Former une main-d'œuvre qualifiée permet de contribuer au brillant avenir et à la vitalité de l'industrie.

- 30 établissements d'enseignement offrent maintenant l'AEC en assurance de dommages, le DEC en Conseil en assurances et en services financiers ou les deux
- De nombreux acteurs, dont le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, identifient la Coalition comme étant la voix unifiée de l'industrie en matière de formation de relève
- Quelque 500 diplômés de l'AEC ou du DEC chaque année
- Consultez la liste des cégeps qui offrent l'AEC en assurance de dommages et le DEC en Conseil en assurances et en services financiers.



Ambassadeurs à l'Événement Carrières - Banque, finance, assurance



Nouveau quiz *L'assurance et vous, ça clique?*

Orienter davantage de candidats vers les carrières en assurance de dommages

La Coalition s'assure de donner à l'industrie un maximum de visibilité et d'aller à la rencontre des candidats. Des milliers de candidats ont d'ailleurs été joints cette année.

- 59 événements relatifs à l'emploi, l'éducation, l'immigration et l'industrie auxquels prennent part les ambassadeurs de la Coalition
- 60 368 visiteurs à prosdelassurance.ca (46 753 en 2015–2016)
- 11 560 adeptes sur les réseaux sociaux
- 1 nouveau quiz *L'assurance et vous, ça clique?* qui cible les candidats qui ont le bon profil pour avoir du succès dans l'industrie
- 147 jeunes ont exploré le secteur grâce aux partenariats de la Coalition
- 8 projets et partenariats relatifs à l'orientation et l'exploration de carrière
- 16 articles de blogue pour démystifier les carrières auprès des futurs candidats
- 6 950 abonnés à l'infolettre mensuelle sont à l'affût des nouvelles de la Coalition.

Devenez ambassadeur

Suivez-nous sur

Mettre en valeur les entreprises
et leurs offres d'emploi

Les entreprises de l'industrie peuvent compter sur des initiatives de recrutement que la Coalition crée et développe spécialement pour elles.

- 4e *Speed Jobbing*, organisé par la Coalition lors de la Journée de l'assurance de dommages, en collaboration avec le *Journal de l'assurance* : 13 employeurs et organismes, 176 candidats, un nombre record cette année !
- Accès gratuit et illimité pour les membres à la plateforme de recrutement à prosdelassurance.ca, qui atteint des centaines de chercheurs d'emploi
 - 112 employeurs utilisateurs
 - 770 offres d'emploi affichées
 - 412 chercheurs d'emploi ont posé leur candidature



4e *Speed Jobbing*
Crédit photo : Réjean Meloche



Plateforme de recrutement à prosdelassurance.ca

Représenter l'industrie
et faire valoir ses attentes en matière de relève

La Coalition se fait un point d'honneur de représenter l'ensemble de l'industrie de l'assurance de dommages au Québec et d'être présente lors des moments décisifs.

- Démarches auprès des ministères et instances pour faire cheminer les dossiers clés de l'industrie
- Rencontre avec le ministre François Blais lors de la consultation provinciale sur la main-d'œuvre
- Représentation de l'industrie auprès du Conseil emploi métropole



Consultation sur la main-d'œuvre avec le ministre François Blais
Crédit photo : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale



Comité des établissements en 2010

Tenu **25 rencontres** avec le Comité des établissements constitué des représentants des cégeps qui offrent l'AEC, le DEC ou les deux

Collaboré à **3 actualisations des programmes** collégiaux spécialisés en assurance de dommages

Organisé **4 *Speed Jobbing*** auxquels **549 candidats** ont participé

Mis en place une plateforme unique de recrutement en assurance de dommages qui a attiré **1 132 chercheurs d'emploi**

En 15 ans, la Coalition a...

Participé à **459 événements** auxquels ont pris part plusieurs des **305 ambassadeurs** de la Coalition

Positionné **prosdelassurance.ca** comme étant la référence en matière d'information sur les carrières de l'industrie

Rassemblé une communauté de **11 560 adeptes** sur les réseaux sociaux

Réuni les différents acteurs de l'industrie au sein de son conseil d'administration



Membres du conseil d'administration en 2003

Développé des liens étroits avec le monde de l'éducation, de l'employabilité et de l'orientation de carrière

Publié **12** **cahiers promotionnels** sur les carrières en assurance de dommages

Diffusé **16** **vidéos** vues **22 881 fois**

Permis à près de **350 jeunes** de réaliser des stages et des activités d'exploration de carrière grâce à de nombreux partenariats



Remise du prix Méritas à la stagiaire récipiendaire du secteur assurances et services financiers de l'initiative Classes Affaires de Montréal Relève.
Crédit photo : Montréal Relève, 2016



Lancement de la trousse pédagogique le 24 janvier 2007 à l'occasion du 5e anniversaire de la Coalition

Réalisé **une** **trousse pédagogique** distribuée à **1 500 conseillers en orientation et enseignants**

Contribué à **diplômer près de 7 000 candidats** de l'AEC ou du DEC depuis 2002

Mis en ligne **44 articles de** **blogue** pour outiller les employeurs et promouvoir les carrières

Répondu à toutes les demandes d'information par téléphone, par courriel et sur les réseaux sociaux

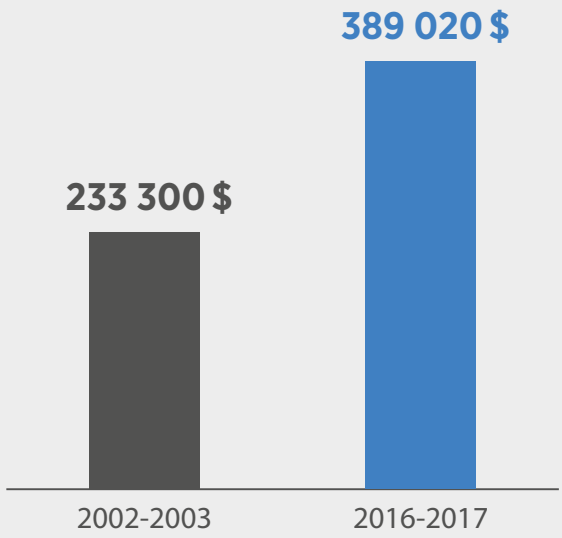
… investi 4,75 millions pour accomplir ces réalisations.

Elles ont fait partie de la Coalition en 2016-2017

Ce sont 249 entreprises qui ont fait partie de la Coalition cette année. Toutes ces actions menées en 2016–2017 par la Coalition, ainsi que leurs nombreuses retombées, sont le résultat de l'investissement de la somme de 389 020 $.

Catégorie de membres	Total reçu
Assureurs à courtiers	149 237 $
Assureurs directs	179 680 $
Cabinets de courtage	53 371 $
Cabinets d'expertise en règlement de sinistres	6 732 $
TOTAL	**389 020 $**

La liste des entreprises qui font actuellement partie de la Coalition est en ligne ici.



Rapport de l'auditeur indépendant
aux administrateurs de la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES, qui comprennent le bilan au 28 février 2017, et les états des produits et charges de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Étant donné que l'organisme reçoit des contributions de donateurs sur une base volontaire, il est impossible d'établir un contrôle complet sur celles-ci avant qu'elles ne soient effectivement reçues; ainsi, ces éléments de produits ne se prêtent pas à un audit intégral. En conséquence, notre audit de ces produits a été limité aux montants inscrits aux livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif et à l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des redressements qui auraient pu s'avérer nécessaires si nous avions été en mesure d'auditer l'intégralité des contributions de donateurs dont il est question au paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES au 28 février 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.[1]

Comptables professionnels agréés
Blainville
le 10 mai 2017

1 CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A 125821

Produits et charges

Exercice terminé le	28 février 2017	29 février 2016
Produits		
Contributions	389 021	461 423
Revenus d'affichage d'offres d'emploi	1 800	1 400
Intérêts	1 238	1 712
	392 059	464 535
Charges		
Services administratifs	103 270	94 789
Commandites	2 000	5 000
Événements	53 027	54 906
Frais généraux	1 701	1 588
Messagerie	1 921	2 119
Promotion	127 448	214 362
Représentations et réunions	33 896	40 559
Services professionnels	14 165	8 249
Site Web	40 624	20 907
Sondages	9 995	2 914
Traduction	1 098	412
Amortissement du site Web	11 099	8 325
	400 244	454 130
Résultats	**(8 185) $**	**10 405 $**

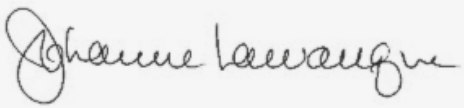
Évolution de l'actif net

Exercice terminé le	28 février 2017			29 février 2016
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total	Total
Solde au début	**64 720**	**47 173**	**111 893**	**101 488**
Résultat	2 914	(11 099)	(8 815)	10 405
Solde à la fin	**67 634 $**	**36 074 $**	**103 708 $**	**111 893 $**

Situation financière

	28 février 2017	29 février 2016
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	118 147	112 237
Charges payées d'avance	13 848	12 633
	131 995	124 870
Site Web		
Valeur nette	36 074	47 173
	168 069 $	172 043 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 3)	64 361	60 150
Évolution de l'actif net		
Investi en immobilisations	36 074	47 173
Non affecté	67 634	64 720
	103 708	111 893
	168 069 $	**172 043 $**

Pour le conseil d'administration,



Johanne Lamanque
Présidente



Guy Parent
Secrétaire-trésorier

Flux de trésorerie

Exercice terminé le	28 février 2017	29 février 2016
Activités d'exploitation		
Résultat	(8 185)	10 405
Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie : Amortissement	11 099	8 325
	2 914	18 730
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 996	(20 644)
	5 910	(1 914)
Activité d'investissement		
Acquisition du site Web		(41 843)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	**5 910**	**(43 757)**
Encaisse au début	**112 237**	**155 994**
Encaisse à la fin	**118 147 $**	**112 237 $**

Notes complémentaires
28 février 2017

1. Statut et objectif de l'organisme

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec).

L'organisme a pour mission d'intéresser davantage de candidats aux carrières offertes par l'industrie de l'assurance de dommages et de valoriser l'image des professionnels qui y œuvrent.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

La reconnaissance des contributions s'effectue sur une base d'encaissements ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à la date où ils sont gagnés.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans le marché monétaire, des fonds négociés en bourse et les obligations, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des frais courus.

Site Web

Le site Web est comptabilisé au coût. L'amortissement est calculé en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode linéaire sur 5 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. Créditeurs

	2017	2016
Fournisseurs	33 046	44 439
Taxes	6 319	-
Frais courus	24 996	15 711
	64 361 $	**60 150 $**

4. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la société a versé 96 347 $ (2016 - 85 361 $) à un organisme apparenté à titre de services administratifs. Cette opération a eu lieu dans le cours normal des activités et est évaluée à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

5. Événement important

Depuis le 1er mars 2016, l'organisme est inscrit aux fichiers de la TPS et de la TVQ. L'organisme perçoit des taxes sur ses revenus de contributions et récupère les taxes sur ses dépenses conformément aux lois fiscales. Cette nouvelle mesure peut occasionner des écarts pour certains chiffres comparatifs.

6. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.



Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

Pros delassurance .ca

999, boul. De Maisonneuve Ouest, Bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 3L4

Tél. : 514 842-2591 | 1 800 361-7288
Téléc. : 514 842-3138

info@prosdelassurance.ca | prosdelassurance.ca